MODALITES

D'EXECUTION DES TESTS

- **Particularité de l'épreuve** : en cas d'égalité, les équipes sont départagées par les résultats de l'épreuve de jonglerie réalisée avant le début des rencontres. Chaque équipe devra **présenter 12 joueurs dès la phase préliminaire (1er Tour).** En effet, chaque joueur **absent** marquera o point au défi technique pour son équipe, sachant que le défi **concernera les 12 joueurs** et plus les 8 meilleures performances.

Cette épreuve de jonglerie devra obligatoirement être organisée avant le coup d'envoi du match (à 14h00). Votre éducateur ou responsable d'équipe comptabilisera les contacts effectués par l'équipe adverse, le responsable ou éducateur adverse comptabilisant les contacts de votre équipe. Vous trouverez en annexe les modalités de cette épreuve, ainsi que la feuille de match spécifique.

Nous vous demandons de communiquer le résultat de la jonglerie qu'à la fin du match (si besoin).

BALLONS UTILISES POUR LES TESTS

Les ballons sont fournis par les clubs en présence.

TENUE DE FOOTBALLEUR OBLIGATOIRE

Crampons et **protèges tibias,** pour tous. Objectif pour les joueurs :

- 50 contacts pieds, (pieds alternés).
- 20 contacts têtes.

2 ESSAIS PAR TEST

Si l'objectif n'est pas atteint au 1er essai, un 2ème essai est accordé dans la continuité.

- **Jonglerie pieds** : Le départ se fera ballon au sol. **Pas de contact de rattrapage (genou).**
- **Jonglerie tête** : le ballon est lancé à la main.

ORGANISATION

Pour le décompte de l'épreuve de jonglerie, nous invitons les éducateurs ou responsables d'équipes de s'assurer, par la présence d'un adjoint, de la bonne retranscription du nombre de jongle réalisé par les joueurs.

De plus, nous demandons aux personnes chargées de comptabiliser cette épreuve d'annoncer **systématiquement** le résultat obtenu avant de le noter sur la fiche. En cas de litige sur le décompte entre les 2 responsables, l'essai effectué par le joueur devra être recommencé.

Ils transmettront les feuilles de tests au responsable du club recevant à l'issue de leurs exécutions, qui se chargera de les renvoyer au District accompagnées de la feuille de match.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL
7 Rue Haute – BP 1037 – 11 860 CARCASSONNE CEDEX 9
tél : 04.68.47.39.60 – secretariat@aude.fff.fr – www.aude.fff.fr